

Code d'article 280.51

Description ANNEAU DE CUISSON AVEC PAPIER
SILICONÉ

Catalogue HOS 300

Mise à jour 01/10/2026 04:29:55

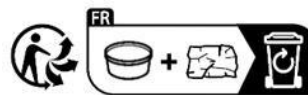
Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	Ø 11,8x5 CM
Matériel	BOIS
Couleur	NATUREL
Capacité du conteneur	545 ML
Poids net d'une unité (g)	10,00
Ligne de produits	WOOD
Code Décision 97/129/CE	FOR 50 + PAP 22

Codes

Intrastat	44199000
ITF14	18420499021376
EAN13	8420499021379

Signage Triman et Info-Tri


Colisage
Paquet

Unités / paquet	10
Dimensions paquet (cm)	24,00 x 23,50 x 12,00
Poids brut colis (kg)	0,26
Volume paquet (m³)	0,0067680
Code Décision 97/129/CE	LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri


Carton

Unités / carton	100
Paquets /carton	10
Dimensions carton (cm)	27,00 x 62,00 x 52,50
Poids brut carton (kg)	2,60
Volume carton (m³)	0,0878850
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri


Palette

Cartons / couche	3
Cartons / palette	9
Conditionnement (U base x couches)	3 x 3
Poids (kg)	47,40
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du produit


Recyclable



Biodégradable



Micro-ondes



Four



Congélateur



-18°C/+180°C



Résist. graisses

Composition des matériaux du produit

Matériel	%	Poids (g)
BOIS	80,00	8,00
PAPIER SILICONE	20,00	2,00

Certificats

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.

Regulation (EC)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



Produit exempt de substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (PFAS). Ils ne sont pas utilisés dans le processus de fabrication du produit.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Image du paquet

